

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 35 (1899)
Heft: 28

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

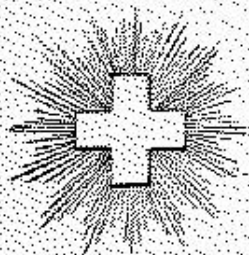
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Inspecteur et instituteur. — Le tour du monde. — L'instruction publique en Finlande. — Chronique scolaire : Berne, A. Yverdon, Mexique, Allemagne, Belgique. Manuel-Atlas Ravier. — Parties pratiques : lecture et composition, dictées, arithmétique, société.*

INSPECTEUR ET INSTITUTEUR

On se plaint volontiers aujourd'hui de ce que les forces du maître ne sont pas employées en entier au service de l'école, de ce que son attention est éparpillée sur trop de sujets à la fois, sur une foule de détails presque insignifiants au point de vue de l'instruction et de l'éducation, auxquels on attache trop d'importance au détriment de choses sérieuses et d'une plus haute portée. Cet excès de zèle des instituteurs peut avoir un résultat diamétralement opposé au but que se propose l'école. Il est bon de rappeler aux maîtres qu'ils doivent réserver leur principal effort pour les choses essentielles et placer au premier rang de leurs préoccupations tout ce qui peut contribuer directement au progrès des élèves et au succès de l'école. La tenue de la classe et l'œuvre des cours complémentaires constituent pour eux une sphère d'activité suffisante. En dehors de la classe, la tâche du maître doit être allégée autant que possible. Sa personnalité ne doit pas être étouffée par la bureaucratie, s'il veut se maintenir vis-à-vis de ses élèves et de ses vrais devoirs dans d'excellentes dispositions.

D'autre part, l'inspecteur ne doit pas perdre en besogne inutile le temps consacré à des minuties, à des écritures, à des statistiques sans fin, à un contrôle de l'installation matérielle des classes, qui peut se faire en quelques minutes.

Les inspections d'écoles ayant pour but de contrôler l'instituteur dans son enseignement et dans l'accomplissement de ses devoirs, d'apprécier le savoir et le progrès des écoliers dans l'instruction, de stimuler la bonne volonté du maître et des enfants, il est clair que l'inspecteur doit bien connaître les lois et les règlements scolaires, les méthodes d'enseignement, les manuels en usage.

Si l'on répète souvent : tel maître, telle école, on pourrait aussi dire avec raison : tel inspecteur, tel maître. « Le jour où l'instituteur sentira le regard vigilant d'une autorité scruter son travail, son enseignement, sa conduite, pour contrôler la préparation de ses leçons, la correction journalière des devoirs, sa ponctualité dans la tenue de son école et dans l'observation de l'ordre du jour, soyez sûrs que ce maître, tenu constamment en haleine par cette surveillance, qui sera pour lui un appui et un précieux encouragement, se dévouera avec plus de générosité à sa tâche et y travaillera avec plus de succès. Quand nous parlons de contrôle, nous n'entendons point par là une sorte d'espionnage qui chercherait à prendre l'instituteur en défaut, mais une surveillance bienveillante, charitable, qui sait concilier une bonté sincère avec une juste sévérité, qui sait corriger, au besoin, comme aussi fermer les yeux et pardonner ¹. »

L'instituteur est certainement le fonctionnaire le plus sujet à la critique. Rien de plus facile à un inspecteur méticuleux de trouver matière à blâmer, à censurer. Il n'est pas de conseils, de recommandations, de critiques qui ne puissent s'adresser aux instituteurs à propos de tout, d'eux-mêmes, de leurs élèves, de leur enseignement, de leurs relations, de la tenue de la classe, des cahiers, des registres, du choix des exercices d'application, du plan d'études, du tableau des leçons, de tout ce qu'ils font ou ne font pas. Leur tâche est si complexe et si difficile qu'il est toujours facile de les trouver en défaut. A un labeur incessant et délicat viennent s'ajouter des études journalières absolument nécessaires, des recherches parfois longues et difficiles, des lectures, sans préjudice des obligations que leur impose la qualité de citoyen. En dehors des heures de classe, de l'entretien de l'école et du mobilier, la préparation et la correction des leçons et des devoirs, les cours complémentaires, les conférences, les visites aux autorités et aux parents, occupent tous les moments des maîtres et leur laissent peu de loisirs.

(A suivre.)

Le tour du monde en 33 jours. Il paraît qu'on pourra, une fois le Transsibérien achevé, faire le tour du monde en 33 jours. Voici l'itinéraire établi par le ministre des voies et communications de Russie, le point de départ suppose étant Brème : de Brème à St-Petersbourg, par voie ferrée, 1 1/2 jour ; de Saint-Petersbourg à Vladivostok, par voie ferrée, à travers la Russie et la Sibirie, 10 jours ; de Vladivostok à San-Francisco, à travers l'Océan Pacifique, 10 jours ; de San-Francisco à New-York, par voie ferrée, 4 1/2 jours ; de New-York à Brème, à travers l'Océan Atlantique, 7 jours. Total : 33 jours.

Les trains rapides New-York-San-Francisco. — D'après le nouveau service inauguré le 1^{er} janvier dernier, les trains rapides effectuent le trajet de New-York à San-Francisco en quatre jours (exactement en 97 heures 33 minutes), ce qui représente une vitesse moyenne de 34 kilomètres à l'heure.

¹ Voir *Les Visites d'écoles*, par un ancien inspecteur d'écoles.

L'instruction publique en Finlande.

L'instruction publique en Finlande, quoique de date relativement récente, mérite une mention spéciale dans les annales de la pédagogie moderne. Tandis que la Russie compte encore aujourd'hui plus de quatre-vingts conscrits illettrés sur cent, la Finlande, elle, n'en compte que deux, chiffre incroyable, mais véritable, d'après les dernières statistiques officielles. Un pareil état de choses s'explique surtout par la différence des doctrines religieuses. En Finlande, presque tout le monde appartient à la confession de Luther. Or, on sait que dans les pays protestants aucun enfant n'est admis à la sainte-cène s'il ne sait pas lire au moins la Bible et le catéchisme. On y apprend donc à lire et à écrire un peu forcément, par dévotion et par scrupule religieux.

Comme c'est le cas dans la plupart des pays européens, les écoles finlandaises étaient d'abord entre les mains des ecclésiastiques. Ce n'est que petit à petit qu'elles furent séparées de l'Église. Mais le véritable promoteur de l'école populaire finlandaise est l'empereur Alexandre II. Se trouvant en 1857 à Helsingfors, il ordonna au sénat d'examiner la question de faciliter et de soutenir énergiquement la fondation d'écoles pour le peuple. C'est là la véritable origine de l'enseignement primaire en Finlande.

Mais ce n'était pas le tout d'obliger les communes à fonder des écoles : il fallait encore de bons instituteurs. En 1863, on établit dans la ville de Jyväskylä, au cœur de la Finlande, une école normale mixte pour instituteurs et institutrices. Comme langue d'enseignement, on choisit le finlandais¹, et la direction de l'école fut confiée au savant Uno Signeus, qui jusqu'alors avait occupé un poste important à l'école finnoise de St-Petersbourg.

Pendant près de vingt ans, l'école normale de Jyväskylä fut la seule de tout le pays. Ce n'est qu'en 1880 qu'on éprouva le besoin d'en fonder une seconde et l'on choisit cette fois comme siège Serdowala, à l'est du grand-duché. Enfin, en 1896, furent ouverts presque simultanément les séminaires de Brahestad et de Raumo, l'un pour les institutrices, l'autre pour les instituteurs. En dehors de cela, nous devons encore mentionner deux écoles normales suédoises.

Il ne nous appartient pas d'examiner ni en détail le plan d'étude des écoles normales finlandaises. Aussi citerons-nous sans commentaires, pour ceux de nos lecteurs que cela peut intéresser, les principales branches qui y sont enseignées. Ce sont avant tout la psychologie et la pédagogie, puis la religion, la grammaire et la littérature, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, l'histoire, la géographie, les sciences physiques et naturelles, la langue suédoise ou finlandaise, le dessin, le chant, la musique et enfin la gymnastique.

Chaque école normale a à sa tête un directeur secondé d'une inspectrice dans les établissements pour les demoiselles. Les maîtres qui y enseignent doivent posséder des diplômes universitaires.

Depuis Alexandre II, le nombre des écoles populaires s'est augmenté d'une manière prodigieuse. En 1866, il n'y avait dans toute la Finlande que vingt écoles primaires. Dix ans plus tard, on en compte 320. Ce chiffre augmente encore avec les années. Ainsi, en 1886, il y en a 1300 et les statistiques de 1898 en accusent déjà plus de 1600, ce qui est un chiffre très réjouissant pour un pays aux conditions sociales aussi dures que la Finlande.

La durée de fréquentation dans les écoles primaires finlandaises est de quatre ans dans les campagnes et de six ans dans les villes. Les enfants y sont admis dès l'âge de sept ans. L'écolage n'est point encore obligatoire, mais nous croyons savoir que le Landtag s'occupe activement de cette question et que bientôt la Finlande aura sous ce rapport à peu près les mêmes lois que les cantons de la Suisse.

Quant au nombre de leçons, il varie entre 30 et 36 par semaine. On commence

¹ Le finlandais est la langue du peuple, le suédois, celle de la classe lettrée.

par un prêtre générale à 8 ou 9 heures du matin, puis suivent trois heures de leçons de 50 minutes. Après la grande récréation de midi, qui dure de 1/2 — 2 heures, les leçons continuent encore.

Dans le plan d'étude, la religion occupe la première place. Puis viennent l'étude de la langue, l'arithmétique et la géométrie, la géographie, l'histoire générale, l'histoire de la Finlande, l'histoire naturelle, le dessin et la calligraphie et, pour les filles, les travaux à l'aiguille. Dans les classes élémentaires, c'est-à-dire les deux premières années, l'enseignement se concentre presque exclusivement sur les trois premières branches citées. On y apprend l'histoire biblique, l'écriture et la lecture (leçon d'intuition) et les quatre opérations de l'arithmétique. On y commence en outre les éléments de la grammaire finnoise qui est excessivement difficile. Plus tard, l'enseignement devient plus systématique, et peu à peu s'y ajoutent toutes les autres branches du plan d'études. Nous aimerions voir une plus large place à l'histoire et aux sciences naturelles limitées le plus souvent à la zoologie, à la botanique et à la physique. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on s'arrête à l'anatomie, à la minéralogie et à la chimie, sans parler de l'hygiène qui, à notre humble avis, devrait occuper le rang d'honneur dans les écoles du globe entier.

Toutes les écoles de la Finlande se trouvent sous la surveillance de l'administration scolaire de Helsingfors qui est à son tour sous les ordres du sénat. Chaque ville possède un inspecteur, tandis que les écoles des villages se divisent en seize arrondissements comprenant en moyenne une centaine d'établissements chacun. D'autre part, les privilèges des villes sont plus importants que ceux des villages. Les villes ont, entre autres, le droit de fixer elles-mêmes le traitement des instituteurs ainsi que de nommer les inspecteurs, alors que les mêmes droits pour les arrondissements campagnards n'appartiennent qu'au sénat seul.

La situation des instituteurs finlandais pourrait donner envie à plus d'un de ses collègues suisses. Dans les villages, les instituteurs commencent avec un traitement de 800 marks (1 mark finnois = 1 franc) et les institutrices avec 600 marks. Après cinq ans de service, ils reçoivent de part et d'autre une augmentation de 10 %, et, après dix et quinze, une autre augmentation de 10 %, et, après vingt ans, 20 %. Ces augmentations successives atteignent donc, pour les instituteurs, la somme de 1000 marks. En dehors de cela, les fondateurs des écoles — communes, corporations ou particuliers — sont tenus de payer à leurs maîtres et maîtresses ces émoluments complémentaires annuels de 200 marks au moins, de leur fournir le logement et le bois ainsi que deux ou trois hectares de terre labourable. Après 30 ans de service, l'Etat leur paye une pension de retraite qui s'élève à 1000 marks pour les instituteurs et 750 pour les institutrices. Quant à ceux qui doivent quitter le service pour cause de maladie, ils reçoivent également une pension modeste.

En ce qui concerne maintenant l'instruction supérieure, elle est donnée par 120 gymnases et lycées publics ou particuliers.¹

L'université, fondée en 1640 à Abo et transférée en 1828 à Helsingfors, comprend les facultés de théologie, de médecine, de droit et de philosophie. Elle compte 40 professeurs permanents, 10 professeurs extraordinaires, une quarantaine de privat-docents ainsi que des lecteurs pour les langues modernes (français et allemand). A l'université se rattachent plusieurs écoles spéciales dont la plus importante est l'Ecole polytechnique qui forme des architectes, des ingénieurs, etc. Citons encore deux écoles d'agriculture, sept écoles de navigation, deux écoles forestières et enfin l'école militaire de Fredrickshamn où se forment les officiers des troupes finlandaises.

J.-E. HILBERG, prof.

¹ Nous recommandons à ceux de nos lecteurs que l'organisation de l'enseignement dans le « Pays des lacs » intéresse, un article paru dans le n° 1 de la *Revue de morale sociale* nouvellement créée, *La constitution des écoles en Finlande*, par Lucius Hagman, Directeur de l'Ecole normale de Helsingfors. (Réd.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

BERNE. — Caisse des instituteurs bernois. Les délégués de la *Caisse des instituteurs bernois* se sont réunis le 3 mai au café Roldi, à Berne, pour entendre le rapport du Conseil d'administration, pour passer les comptes de 1897 et 1898 et pour procéder aux élections statutaires. 22 délégués étaient présents. L'assemblée était présidée par M. Mosmann, secrétaire de la Direction des finances. Le rapporteur du Conseil d'administration, M. Weingart, directeur de l'école secondaire des filles, constate que la caisse d'assurance projetée pour les instituteurs invalides, les veuves et orphelins, n'a pu encore commencer ses opérations. Les statuts ont été discutés, les calculs techniques sont achevés, mais ce qui manque, c'est l'argent. Les statuts ont été transmis à la Direction de l'Instruction publique, qui les a soumis au Conseil exécutif. Celui-ci est, dit-on, plein de bon vouloir, mais il faut trouver un subside annuel de 100 000 francs pour assurer la marche de l'établissement.

Tous les instituteurs et toutes les institutrices âgés de 20 à 35 ans seront tenus de faire partie de la société, à laquelle ils devront verser le 5 % de leur traitement en argent (Loiscol. art. 14, chif. 3). S'il faut que le corps enseignant bernois attende que le canton reçoive les subsides fédéraux prévus pour l'école primaire, avant de voir fonctionner la *Caisse des instituteurs*, il se passera encore quelques années avant que les veuves et les orphelins d'instituteurs soient à l'abri du besoin.

Nous avons déjà donné, il y a quelques semaines, à l'*Educateur*, les résultats financiers de la *Caisse des instituteurs*.

Plusieurs membres de l'assemblée, atteints par la limite d'âge (55 ans) donnent leur démission. Ce sont MM. Mosmann, Schärer, Flückiger-Walther, Weingart, Grünig, Flückiger, maître secondaire.

L'administration est pour ainsi dire complètement renouvelée. M. Brechtbühler, maître secondaire à Lyss, devient président de l'assemblée générale, M. Peller, de Biemme, vice-président, et M. Iten, à Thoune, secrétaire. Le directeur de la caisse sera M. Baumberger, directeur d'école secondaire à Berne. Le caissier, M. Wächli, est confirmé. MM. Pulver, gérant, Jakob, professeur à l'école commerciale, Hofer, notaire et Engeloeh, maître primaire, entrent au Conseil d'administration.

M. Marti, maître secondaire à Nidau, fera partie de la commission de révision des comptes.

En annonçant qu'il acceptait les fonctions que l'assemblée voulait bien lui confier, M. Baumberger a rendu un hommage mérité à M. Weingart qui, pendant de longues années, a été la cheville ouvrière de la *Caisse des instituteurs*. C'est grâce à lui que cet établissement a été réorganisé sur des bases financières solides et qu'il a rendu déjà un si grand nombre de services aux instituteurs et aux institutrices tombés dans la misère. Mais ce que peut faire la caisse est peu de chose en regard de ce qui devrait être fait. Espérons, comme l'a dit M. S. Wittwer, de Langgan, que les autorités prendront position contre l'imprévoyance d'un grand nombre de jeunes instituteurs qui attendent et ne s'assurent plus. Il importe qu'elles arrivent à mener à bonne fin l'organisation d'une Caisse d'assurance obligatoire qui mettra à l'abri du besoin le maître devenu invalide, sa veuve et ses enfants, si la mort le surprend en pleine carrière.

H. G.

— Le 1^{er} juillet a eu lieu, à l'église française, l'assemblée générale du corps enseignant bernois. Elle comptait 800 participants, dont 200 institutrices.

L'assemblée a voté à l'unanimité, sauf les 58 instituteurs jurassiens présents, les résolutions suivantes :

L'assemblée est pleinement d'accord avec les déclarations de la motion Wyss,

suivant laquelle les punitions corporelles ne doivent être appliquées qu'à titre de moyen disciplinaire extraordinaire ;⁴

elle proteste énergiquement contre les procédés de la Direction de l'instruction publique à l'égard du corps enseignant bernois ;

elle déclare que les rapports entre la Direction de l'instruction publique et le corps enseignant bernois sont tellement troublés qu'une action commune pour la bonne marche de l'école est sérieusement compromise. Elle laisse aux autorités et au peuple bernois le soin d'apprécier la portée de cet état de choses.

A YVERDON. — Les 14 et 15 juillet prochains, la Société pédagogique vaudoise aura sa réunion bisannuelle à Yverdon. Les autorités communales et le corps enseignant de la « capitale du Nord » n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour préparer cette modeste assise de l'enseignement primaire vaudois.

Après Paverne, Aigle et après Aigle, Yverdon.

Par l'importance des questions qui y seront débattues (on sait que notre collaborateur, M. Savary, y présentera une forte étude sur les « cours de perfectionnement » et que M^{lle} H. Soguel y traitera la question de « la discipline à l'école enfantine », autant que par les liens de bonne confraternité et d'efficace solidarité qui s'y établiront ou s'y renouvelleront, la réunion d'Yverdon mérite d'être fréquentée par tous ceux que préoccupent les communes questions d'intérêt, par tous ceux qui ne se considèrent pas les uns à l'égard des autres comme des étrangers, qui aiment à échanger leurs impressions, à s'éclairer et à s'encourager mutuellement.

La ville de Pestalozzi adresse une chaleureuse invitation au corps enseignant. A lui de répondre nombreux à son appel.

M. Savary nous envoie à ce sujet les lignes suivantes :

Une semaine nous sépare de notre congrès vaudois. Il n'est pas inutile, pensons-nous, de faire ressortir toute l'importance des questions qui sont à l'ordre du jour de l'assemblée générale de notre Société pédagogique.

La partie principale comprend la discussion des deux rapports sur les « Cours de perfectionnement pour le corps enseignant primaire » et « De la discipline à l'école enfantine ». Ces deux travaux, sortant des presses de M. A. Dully, à Yverdon, doivent être entre les mains de tous les sociétaires. Les conclusions, sur lesquelles se porteront les délibérations de l'assemblée, ont une réelle importance. Elles méritent, certainement, une discussion approfondie.

Une autre partie de l'ordre du jour doit attirer l'attention du corps enseignant vaudois. Nous voulons parler du projet de règlement pour l'organisation d'une *Caisse de secours*. Déjà discuté dans les conférences officielles de district et adopté par l'immense majorité de celles-ci, il doit recevoir, à Yverdon, une sanction définitive pour entrer ensuite dans le domaine de la pratique. Il importe que ce nouveau rouage créé par notre Société soit examiné par l'unanimité des membres du corps enseignant.

Le Comité de notre chère association doit être renouvelé. La tâche, dévolue aux collègues qui seront désignés, est d'une importance capitale. N'auront-ils pas à s'occuper de la défense de nos intérêts dans des questions qui ne tarderont pas à être soulevées ? Cette nomination ne doit donc laisser indifférent aucun membre de notre Société pédagogique.

⁴ On ne nous dit pas si les instituteurs bernois considèrent toujours la punition corporelle comme un *crime*, qui doit être officiellement reconnu dans la loi. (1888.)

Comme on le voit, ce ne sont pas les questions sérieuses qui manquent à l'ordre du jour de notre réunion. Nous espérons que tous les membres du corps enseignant primaire, soucieux de la bonne marche de notre association, sentiront qu'il est de leur devoir d'y assister. Ce n'est pas cinq cents, mais bien mille régents et régentes que nous voudrions voir à Yverdon les 14 et 15 juillet prochains. S'il en était ainsi, nos collègues et la population de la capitale du Nord se sentiraient vraiment récompensés de la bonne réception qu'ils nous préparent.

Si le soleil, hôte fidèle de nos inoubliables assemblées de Payerne et d'Aigle, continue à nous tenir compagnie, nous pouvons prédire que le 15 juillet sera, pour les participants à notre réunion, une heureuse journée. Nombre de collègues, sans doute, ne connaissent pas encore le charmant valloir de Ste-Croix avec son bel encadrement de forêts. La voie ferrée qui y conduit est fort pittoresque et présente, en plusieurs endroits, des points de vue remarquables. Les Basses, où nous passerons l'après-midi, est un lieu tout particulièrement bien choisi pour un joyeux pique-nique.

Dès Ste-Croix, les excursions charmantes sont légion. Parmi celles-ci, citons comme pouvant être facilement et rapidement faite, la course au Mont de Baulmes, d'où l'on jouit d'une de plus belles vues du Jura. Le retour peut s'effectuer par un joli sentier qui conduit au beau et riche village de Baulmes.

Nos collègues, qui ne connaissent les superbes gorges de Covatannaz que de nom, descendront certainement de Ste-Croix à Vuittaborf. Le comité d'organisation voudra bien prévoir un arrêt du train spécial dans cette dernière localité et à Baulmes.

Cette seconde journée procurera à tous de délicieuses jouissances. Qui ne sera tenté de faire ou de renouveler connaissance avec cette belle partie de notre canton ?

Nous espérons que le « temps de Pestalozzi » nous sera épargné, et nous faisons nos vœux les plus sincères pour que ces deux jours de fête ne laissent dans le cœur de chacun que d'agréables souvenirs. E. S.

— **Vaulion.** Les autorités communales de Vaulion ont augmenté de 100 fr. le traitement de M. L. Grobet, instituteur, comme témoignage d'attachement.

— † **Marius Michot.** L'automne dernier, l'implacable mort fauchait toute la famille d'Octave Michot, instituteur à Jongny : en peu de temps elle coucha dans la tombe une mignonne fillette, un bébé de deux mois, puis, à trois semaines d'intervalle, l'épouse et l'époux si tendrement unis... C'était cruel. La famille Michot était affligée dans ses plus tendres affections. Il semblait que ce dût être le terme de ses souffrances. Mais non ! Un triste et pénible devoir me fait prendre la plume pour annoncer la mort de Marius Michot, le second fils de la famille.

Né le 24 avril 1875, il suivit l'école primaire de l'Orient, avec un bon vieux maître, dont il aimait à parler et qu'il s'est plu à imiter. A 16 ans, il entra au bureau de la fabrique A. Lugin, puis, en 1892, à l'École normale où il fut toujours un élève travailleur et sérieux. Pendant la maladie de M. Matthey, à Yverne, il fut appelé à le remplacer quelques mois, puis, ayant obtenu son brevet, il fut nommé à Trélex, après avoir encore remplacé M. Pétermann, à Valgelle.

Il remplissait ses fonctions avec une conscience sévère et droite, au contentement de la population de Trélex, où il était aimé. Combien ses élèves le chérissaient, et combien ils doivent le pleurer maintenant ! Au premier printemps, il dut s'aliter, atteint d'une hémorrhagie pulmonaire ; au premier mieux, il gagna sa chère Vallée, dont il aimait tant à parler, parce qu'il l'aimait beaucoup ; là, près

des siens, il comptait sur une guérison lente, mais sûre; hélas! malgré le repos forcé, une rechute grave l'a fauché à la fleur de la vie, le 16 juin dernier, enlevant ce fils chéri, cet ami sincère, cet excellent maître à l'amitié et au respect unanimes de tous ceux qui le connaissent. C'est une grande perte, une grande douleur, que le temps, au lieu de la faire oublier, ne fera que rendre plus grande et plus sensible.

Que la famille en deuil reçoive ici les sentiments les plus sincères de notre profonde sympathie, et que Dieu lui aide à supporter cette nouvelle épreuve et lui conserve longtemps le frère et la sœur qui restent encore! Era. MORON.

Voyage d'instruction. La première classe de l'École normale des garçons fera, les 10, 11, 12 et 13 juillet prochains, sous la conduite de six professeurs, sa course d'études annuelle, avec l'itinéraire suivant: *Lausanne-La Soutte-le Torrenthorn-Lœche-les-Bains-la Gomaine-Kandersteg-Spiez-Thoune-Gurnigel-Planfroyen-Fribourg-Lausanne.*

Les excursionnistes feront ainsi l'ascension du Torrenthorn, le Righi du Valais (3063 m.), visiteront le beau lac d'Orschinen, la fabrique d'allumettes de Frutigen, l'exposition cantonale et la fabrique fédérale de munitions à Thoune, ainsi que la ville de Fribourg, où une audition d'orgues leur est réservée.

Espérons qu'un des jeunes participants vaudra faire pour l'*Educateur* une courte relation de ce voyage.

MEXIQUE. — Hommes d'école suisses à l'étranger. Sous la signature de Henri Lemcke, le *Bund* publie un article intéressant sur les Suisses au Mexique. Nous en extrayons les lignes suivantes:

Dans le domaine de l'instruction publique, un homme d'école d'origine suisse, a acquis depuis plusieurs années une grande influence dans la république mexicaine: c'est M. Henri Rebsamen, de Kreuzlingen, au canton du Thurgovie. C'est le fils de Jean-Urich Rebsamen, le directeur d'école normale, décédé il y a deux ans. M. Henri Rebsamen est arrivé au Mexique en 1883, il entra en 1885 au service de l'Etat de Vera Cruz et fonda, en 1886, à Jalapa la première école normale du pays. Cet établissement forme des instituteurs et des institutrices pour les écoles primaires élémentaires et supérieures, non seulement pour l'Etat de Vera Cruz, mais pour les autres Etats de la république. A l'ouverture, l'école comptait 27 élèves; elle en a 93 aujourd'hui dont 27 dames. Les maîtres qui en sont sortis se rencontrent actuellement dans toutes les parties du Mexique. Un des mérites du gouvernement de Porfirio Diaz a été de soutenir l'activité bienfaisante de cet homme d'école distingué; le président lui-même ne craignait pas de payer de sa personne quand les collègues de l'étranger cherchaient de mettre les bâtons dans les roues. Porfirio Diaz engagea Rebsamen à fonder d'autres écoles normales de son système dans les autres Etats. C'est ainsi qu'en 1891, Rebsamen créa deux écoles normales à Oaxaca, l'une pour les instituteurs, l'autre pour les institutrices; plus tard une autre fut créée à Jalisco pour instituteurs. A Guanajuato, cinq écoles modèles sont dirigées par des élèves de Jalapa. Rebsamen a rédigé pour l'Etat de Vera Cruz de nouvelles lois scolaires qui peuvent servir de modèle. M. Rebsamen publie aussi un journal pédagogique *Mexico Intellectual*, qui est très répandu. En 1889, il a été appelé à la vice-présidence du congrès pédagogique de Mexico, ce qui avait excité l'envie de beaucoup de Mexicains présents à la réunion. Un autre représentant autorisé de la pédagogie suisse dans la République mexicaine est le Dr Ch. Vogel, de Genève. Les Allemands et les Suisses établis dans la capitale ont créé, il y a un certain nombre d'années, une école allemande dont les résultats peuvent être comparés à ceux d'une école réelle de premier ordre ou à ceux d'une école supérieure de jeunes filles, et pour laquelle on ne ménage pas les sacrifices. Cette école allemande de Mexico est placée sous la direction du professeur Ch. Vogel, qui a la réputation d'être un pédagogue distingué.

H. GORAT.

ALLEMAGNE. — Les bains scolaires. La ville allemande de Goettingue est la première qui ait introduit des bains dans les écoles. Chaque école a deux salles aménagées dans ce but : l'une où l'on s'tabille et l'autre où l'on se baigne. On donne aux enfants des bains sous forme de douche en pluie à la température de 18 à 25 degrés centigrades. Plusieurs enfants peuvent recevoir la douche en même temps. Le sol est couvert d'un treillisage en bois. Vingt minutes par jour sont consacrées aux bains et chaque enfant en prend au moins un par semaine. Sans les bains scolaires, il est bien certain que la plupart de ces enfants ne se débarbouilleraient d'un bout de l'année à l'autre que la figure et les mains.

C'est là un progrès considérable.

BELGIQUE. — La fin d'une Université. On annonce la dissolution de l'Université nouvelle de Bruxelles, fondée en 1893 en opposition à l'Université officielle par les socialistes, dans le but de protester contre l'attitude de l'Université, qui refusait de laisser M. Elisée Reclus faire chez elle des conférences.

L'Université nouvelle enseignait une philosophie très hardie et avait créé, avec le concours de plusieurs savants, un remarquable institut des hautes études. Mais la ville de Bruxelles lui refusait des subsides et l'Etat lui refusait le droit de conférer des diplômes, elle vient de se transformer en ne laissant subsister d'elle-même que l'institut des hautes études, dont M. Elisée Reclus restera le collaborateur.

MANUEL-ATLAS ROSIER

Manuel-Atlas destiné au Degré supérieur des Ecoles primaires, par W. Rosier, professeur de géographie. — Lausanne, F. Payot, libraire-éditeur.

Cet ouvrage est le troisième de la série que nous ont promise M. Rosier et la Commission intercantonale, mais il est le second dans l'ordre de publication, le volume du degré moyen ayant paru le premier, en 1895, et celui du degré inférieur n'étant pas encore annoncé. Nous espérons même qu'il ne paraîtra pas dans la forme qu'on lui attribuait au début, mais bien comme guide destiné à renseigner le maître sur la meilleure manière d'entreprendre l'étude de la géographie locale.

Il pourra sembler superflu de présenter aux lecteurs de l'*Educateur* ce nouveau volume, presque tous l'ayant actuellement entre les mains ; cependant nous croyons qu'il est du devoir du journal de donner son opinion, non seulement sur les nouveautés pédagogiques que beaucoup ne parcourront même pas, mais surtout sur les manuels qui, comme celui-ci, exerceront une influence capitale sur notre enseignement primaire. C'est, en effet, toute une révolution dans l'enseignement de la géographie qu'ont apportée les manuels de M. Rosier, révolution bienfaisante, saluée par tous, maîtres et élèves, avec la plus grande satisfaction. Si l'on se reporte seulement à cinq ou six ans en arrière, alors qu'on n'avait, dans le canton de Vaud du moins, que Magnenat et Cornuz comme manuels et, comme cartes, les cartes murales de Keller, on se demande comment on pouvait développer dans l'esprit de nos enfants quelques représentations géographiques un peu exactes. La publication du

manuel du degré moyen déjà a été une vraie révélation. C'était si peu en rapport avec la manière habituelle que beaucoup de maîtres ont eu de la peine à se servir dès l'abord du nouveau volume. Ils s'y sont mis cependant et tous attendaient avec impatience l'ouvrage destiné au degré supérieur.

Promis pour l'automne dernier, il n'a paru qu'après la rentrée du printemps. L'auteur et l'éditeur ont un peu fait attendre leur monde ; mais l'œuvre qu'ils nous apportent est digne de tout éloge. On ne sait ce qu'il faut le plus louer, du choix judicieux de la matière, de la clarté de l'exposition, de la bienfaisance des cartes ou de la beauté et de la richesse de l'illustration. Pour nous qui pensons que ce n'est pas d'idées toutes faites, imposées par l'enseignement, que doit se meubler l'esprit de l'enfant, c'est une grande satisfaction d'avoir à mettre entre les mains de nos élèves un ouvrage où ils pourront trouver eux-mêmes presque toutes les notions indispensables à leur développement, où le rôle du maître sera réduit à celui d'un conducteur intelligent et discret, se contentant de faire observer, comparer et conclure. Le nouveau manuel est, en effet, admirablement approprié à ce but : des questionnaires précèdent tous les principaux chapitres ; les cartes sont absolument parlantes et très nombreuses (il y en a deux et même trois pour un seul pays) ; les gravures ont été choisies avec le plus grand soin, enfin des morceaux de lecture donnent des développements sur certains points intéressants ou un coup d'œil général sur quelques parties importantes.

Le premier chapitre de l'ouvrage est surtout frappant. Consacré à une vue d'ensemble de la terre, à la lecture des cartes, aux phénomènes terrestres, à la formation du globe, il constitue une admirable synthèse des connaissances les plus diverses et montre bien les tendances de la géographie moderne qui touche à tous les domaines et sert de lien entre eux. Ce chapitre seul suffirait à faire comprendre l'importance que revêtent de nos jours les études géographiques.

On trouvera peut-être que la Suisse occupe une bien faible place dans ce volume. Au premier abord, elle paraît sacrifiée ; mais, quand on considère qu'il ne s'agit ici que d'une révision, qu'il est toujours facile de recourir au manuel du degré moyen, soit pour l'illustration, soit pour les cartes séparées des cantons, on comprend aisément l'intention de l'auteur.

Cet ouvrage est certainement le plus beau qu'ait produit la littérature scolaire de notre pays. Il deviendra le manuel indispensable à toute école où l'on s'occupe de l'étude élémentaire de la géographie. Nous sommes heureux qu'il soit entre les mains de tous nos écoliers primaires du degré supérieur. Mais nous ne doutons pas que les écoles particulières et les classes inférieures des établissements secondaires ne l'adoptent aussi.

L. J.

PARTIE PRATIQUE

LECTURE ET COMPOSITION

La rivière.¹

A. Je t'aime, petite rivière, et je te peindrais bien jolie, si je savais te peindre telle que je te vois, petite reine de la petite vallée.

a) Du fond des deux collines qui l'accompagnent, tout s'incline et descend vers toi : routes empierrées courant droites entre deux rangées d'arbres ; chemins verts où l'herbe courte, émaillée de pimpernettes, serpente parmi les haies ; sentiers et ruisselets qui, pareils à des éclopés en maraude, vagabondent de compagnie à travers champs et broussailles, se perdent dans les ravins, se cachent dans les bois, s'embarrassent dans les ronces, roulent sur le gazon des pentes et coupent enfin l'épaisseur des prés pour aboutir à toi. — b) À gauche et à droite, des baigneurs te regardent du fond d'un fouillis verdoyant ; la côte ensoleillée te sourit. c) À tes côtés, la prairie attache, comme un manteau royal, sa verdure éclatante, puis, campés fièrement près de toi, des saules, des peupliers, des trembles, gardes du corps en uniformes variés, te font une escorte d'honneur qui te suit dans tous les replis de la marche ondulante ; et tu passes, jeune, joyeuse, aimée, créant sur ton passage la gaieté, la fraîcheur et la vie.

B. Et moi aussi, petite rivière, je suis de ceux que tu attires et retiens sur tes bords. Fais-moi la physionomie moine ; je me plais à errer avec toi de courbe en courbe pour te voir changer de visage à chaque détour.

a) Ici, sur un lit de cailloux arrondis, tu cours à fleur du sol, claire et murmureuse. Tu frétilles, babilles et sautilles, comme une fillette heureuse de vivre. Tu caresses l'algue flexible qui ondule et se berce allongée à ta surface ; tu balances le roseau qui frissonne ; tu effleures de ta lèvre le rameau d'églantier qui se penche pour se mirer dans ton cristal limpide. — b) Tu vas donner, tête baissée, contre une pierre grosse comme le poing, et là tu l'arrêtes, tu moulines, tu écumes ; mais vaincue et brisée, tu rejaisis en perles d'argent qui s'égrènent au fil de l'eau, comme si la colère d'enfant se fondait en un éclat de rire mouillé de larmes. — c) Puis, riense que tu es, tu joues avec le soleil ; tantôt, cachée derrière un rideau de feuillage que percent à peine quelques rayons, tu lui renvoies ses regards indiscrets en reflets d'or qui voltigent, dansent et chatotent dans le vert foncé des aunes.

d) Mais quoi ! Voici que tu dors, maintenant ! Et, d'une rive à l'autre, les haubans et les vignes s'accrochent, s'entrelacent et tapissent pour toi une fraîche alcôve où il fait bon dormir. Tu disparais si bien sous cette voûte fleurie que seul un scintillement furtif révèle ça et là ta présence.

C. Des êtres plus remuants, mais presque aussi muets que toi-même, égayent la paisible retraite où tu te plais à t'attarder. Parfois un léger clapotis se fait entendre ; un cercle qui ondule et va s'élargissant, étouffe la nappe unie ; c'est un poisson qui vient de happer une mouche imprudente ; c'est une grenouille effrayée qui plonge la tête la première ; ou bien c'est un rat de rivière qui se hasarde hors de son trou, file entre les herbes, et, tapi sur un flot de crêsson, grignote une racine d'un air futé. Des troupes d'araignées d'eau, juchées sur leurs longues pattes, se croisent et se jouent comme des patineurs sur la glace. Des libellules, qui portent les couleurs, font vibrer dans un vol capricieux et saccadé leurs ailes d'émeraude et de saphir ; et, plus étincelant encore, le martin-pêcheur, ton compagnon fidèle, passe, brille et s'évanouit comme un éclair bleu.

GEORGES BENOIST.

¹ Quelques morceaux sont tirés de l'ivre de lecture de MM. Duprez et Bonjour, en usage dans une partie de la Suisse romande, nous en reproduisons la teneur ici pour les abonnés de l'Éducateur, qui pourraient ne pas le posséder. Les divisions A, B et C représentent les parties principales de la composition et les divisions a, b, etc., les parties à traiter séparément dans le leçon de lecture.

EXAMEN DU TEXTE.

Cette description est le modèle de toutes celles qui ont été et pourront être écrites pour l'enfance, soit au point de vue des sentiments exprimés, soit à celui de la forme qui leur est donnée.

Le plan en est aisé à distinguer : l'auteur manifeste d'abord son affection pour la rivière ; de cette affection naît le désir de la peindre, et pour la peindre bien jolie, il la place dans son cadre, un cadre ravissant comme seule la nature sait en composer pour ses tableaux... et M. Renard pour ses descriptions. Puis il en suit le cours quelques instants, et chemin faisant, note ses impressions. Enfin, les lieux étant connus, il reste à les animer en nous en faisant connaître les habitants.

Le cadre (A), les lieux (B), les habitants (C), voilà le plan obligé de toute description systématique d'un paysage. Nous nous y conformerons pour notre leçon de lecture aussi bien que pour les applications qui en résulteront.

LEÇON DE LECTURE (résumée).

Note. — Dans un précédent article (voir n° 13 de l'*Éducateur*) nous disions que la leçon de lecture pouvait, aussi bien qu'aucune autre, concourir au développement de toutes les facultés. La première partie du résumé suivant est destinée à le prouver. Soit I = imagination ; V = volonté ; R = raison ; O = observation ; S = sentiment ; A = abstraction ; M = mémoire.

Introduction (exemple). Dans quelle vallée habitons-nous ? Notre vallée existerait-elle sans cette rivière ? (I) Elle lui donne non seulement l'existence, mais encore ?... (O) la fertilité, la gaieté, la fraîcheur, etc. — Resteriez-vous indifférents si notre rivière se desséchait pour toujours ? (S) Vous voyez donc que vous aimez votre rivière.

Lecture expressive des deux premières lignes.

Que voulons-nous donc faire ? (V) (Peindra la rivière). — Comment pouvons-nous nous y prendre pour cela (R et O) ? Faire trouver l'analyse préalable qui conduit au but suivant :

Analyse et but (V) : 1° Nous voulons l'examiner d'abord du haut d'une colline voisine 2° Nous surrons ensuite ses bords, afin d'apprendre à les connaître mieux.

Nous sommes sur la colline. Ce que nous voyons, nous voulons le lire (V).

Lecture de l'alinéa suivant partagé d'après le texte ci-dessus.

a) 1° Lecture (I). 2° Vocabulaire et observations diverses (R et O) : Pourquoi peut-on dire des deux collines qu'elles *accompagnent* la rivière ? routes *capotées* ? pourquoi herbe *étouffée* de pâquerettes ? pourquoi les chemins *serpentaient-ils* ? etc. 3° Résumé détaillé avec le texte devant les yeux (O), puis sans le texte (M) : qu'est-ce qui descend vers la rivière ? (des routes, les chemins, les sentiers et les ruisselets). Avec, puis sans le texte (O et M) : Que savez-vous des routes ? des chemins ? Que font les sentiers et les ruisselets ? (ils vagabondent, se perdent, se cachent, s'embarrassent, roulent, courent, abouissent). 4° Idée principale (A) : ce qui s'incline et descend vers la rivière. 5° Lecture expressive avec indication préalable de l'idée. 6° Compte-rendu (M).

Même ordre à suivre pour b et c. Idées : b) ce qui regarde la rivière ; c) ce qui borde la rivière.

Idée générale de la première partie A : *Ce qui encadre la rivière* (cadre du tableau).

Le même procédé est appliqué à la partie B, avec les différences que peut supporter le texte. De même que pour A, le premier alinéa en est traité comme introduction.

¹ La lecture fait appel à l'imagination par la représentation des lieux.

Résumé détaillé : a) les mouvements de la rivière (elle court ; elle frétille, batille et sautille ; elle carasse, balance et effleure) ; b) comment elle se comporte lorsqu'elle heurte une pierre ; c) comment elle se comporte avec le soleil ; d) parfois elle se cache.

Idee principale : ce que fait la rivière.

Idee générale de la partie B. : la rivière vue de près.

Il en sera de même pour la partie C. Marche ordinaire dans l'étude du texte.

Idee générale : les habitants de la rivière (résumé détaillé : le poisson, la grenouille, le rat, les araignées, les libellules, le martin-pêcheur).

Le but proposé par l'analyse du sujet est atteint.

Remarques. — Il sera préférable de consacrer trois leçons à l'étude de ce morceau, en observant les règles suivantes :

- 1^o Indication du but général dans la première leçon.
- 2^o Indication du but particulier de chaque leçon.
- 3^o Indication du résumé général à la fin de la troisième.

II. Quel parti il y a-t-il lieu de tirer de la lecture de ce morceau ? La leçon qui précède ne comprend que les étapes d'analyse et de synthèse ; comment généraliser et appliquer les choses apprises et les sentiments éprouvés ?

La page si charmante de M. Renard est toute faite de sentiment et de vie : or, le sentiment du beau, l'amour de la nature, est un élément profondément moral en lui-même. Nous nous contenterons donc de le généraliser afin qu'il devienne propre à l'élève ; puis nous le lui ferons exprimer à sa façon. Pour cela, nous n'avons nul besoin ici d'une poésie ou d'un chant : le morceau que nous avons lu est lui-même un poème et une musique. Mais une composition nous sera utile pour généraliser ce que nous avons appris, exprimer les sentiments que nous avons ressentis et les appliquer à nos observations personnelles.

La série méthodique : lecture et composition, sera donc complète en elle-même ; elle aura fait acquérir des notions, elle aura engendré des sentiments esthétiques, lesquels, devenus propres à l'élève, contribueront à l'élevation de son niveau moral.

COMPOSITION

Sujet : Description de la rivière la plus voisine de votre habitation.

L'exercice d'élocution qui doit conduire à l'élaboration du plan suivra une marche analogue à celle que nous avons observée dans le morceau précédent. En imagination (ou mieux encore en réalité) l'élève est placé sur une éminence voisine du cours d'eau à décrire ; il établit, de là, les lignes principales du cadre de son travail. Puis il s'approche de la rivière elle-même et nous communiquera ses observations et ses sentiments. Enfin il nous dira quels sont les êtres vivants qui animent les lieux qu'il décrit, et pourra faire intervenir l'homme là où son modèle mettait en action la seule nature.

Comme applications similaires, utiles quoique non indispensables, il y a lieu de signaler la valeur exceptionnelle du morceau qui a servi de base à cette étude, soit comme texte de dictée (orthographe du verbe à la deuxième personne du singulier), soit comme texte de récitation.

EUGÈNE BRION.

DICTÉE

Degré intermédiaire.

Le nid du bouvreuil.

Le nid du bouvreuil, fait d'un entrelacement de tiges sèches, de racines et de brins d'herbe, est garni de crin à l'intérieur. C'est souvent sur un chêne qu'il l'établit, mais de préférence sur un jeune sapin ou tout autre arbre vert, à l'empouchure de deux branches menues, dont les aiguilles ou les feuilles le cachent aux

regards ; c'est quelquefois dans un buisson. Les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc délicatement azuré, tachetés de brun, principalement au gros bout.

DE CHEVILIER.

Un nid de bouvreuils.

Je me rappelle avoir trouvé un nid de bouvreuils dans un rosier ; il ressemblait à une corne de nacre contenant quatre perles bleues ; une rose pendait au-dessus tout humide. Le bouvreuil se tenait sur un arbuste voisin, comme une fleur de pourpre et d'azur. Ces objets étaient répétés dans l'eau d'un étang, avec l'ombrage d'un noyer qui servait de fond à la scène et derrière lequel on voyait se lever l'aurore.

CHATELAIN.

Le mulot.

Le mulot est un peu plus grand et plus fort que la souris commune. Son poil est gris roux sur le dos et blanchâtre sous le ventre. Il a une grosse tête, des yeux saillants. Il porte, comme le rat, des poils raides aux coins de la bouche. Ses incisives sont fortes et tranchantes. Les mulots vivent dans les champs ; ils y creusent des trous dans lesquels ils entassent les provisions qu'ils font à nos dépens. Ces animaux, qui se multiplient très rapidement, sont très nuisibles à l'agriculture.

Dans la forêt.

Le vent mugit dans la forêt. Il ébranle les grands arbres ; il casse de nombreuses branches sèches. Les feuilles tombent en pluie ; elles tourbillonnent au loin ; la terre en est couverte. Les bûcherons laissent leur ouvrage ; ils reprennent bien vite le chemin du village. Les petits oiseaux ne chantent plus ; ils s'abritent sous les buissons. La pluie tombe à flots ; elle detrempe les chemins et les sentiers ; elle grossit les ruisseaux et les change en torrents.

Grammaire. — Étude des pronoms : il, ils, elle, elles.

Exercice. — Relier les sujets de la dicée en indiquant s'ils sont noms ou pronoms.

L. et J. MAGNÉ.

Degré supérieur.

Règle. — On emploie le participe passé (*é*) après les verbes *être* ou *avoir* ainsi qu'après un *nom*.

On emploie l'infinitif présent (*er*) après un *verbe* autre qu'un auxiliaire ou après une *préposition*.

Une journée bien remplie.

Hier matin, Jules s'est *levé* de bonne heure. Il a *déjeuné* à la hâte, il a *quitté* la maison, puis il s'est *dirigé* du côté de la montagne. Le soleil venait de se *lever*. Les oiseaux chantaient pour *célébrer* les louanges du Créateur. Une légère brise venait *caresser* les hautes herbes des prairies et le visage du promeneur matinal. En quelques heures, Jules a *gagné* le sommet de la montagne. Il s'est *arrêté* alors un instant pour se *reposer* et pour *admirer* le magnifique tableau qui se déroulait à ses pieds : les campagnes vertes, les villages *cachés* dans le feuillage, sans *oublier* le lac et les hautes cimes des Alpes lointaines.

Jules a *dû quitter* bien à regret cet endroit charmant, car il voulait *aller* à S^m, bourg *situé* à quelques heures. Il a *traversé* plusieurs pâturages ; il s'est *engagé* dans une forêt profonde. Enfin, à midi, il est *arrivé* à S^m. Là, il devait *visiter* trois personnes. Il lui fallait *examiner* une vache que son père voulait *acheter*. En outre, sa mère l'avait *chargé* de *rappporter* quelques mètres de forte toile. Jules ne s'est *attardé* nulle part. Il s'est *acquitté* fidèlement de tout ce dont on l'avait *chargé* et il a pu *quitter* S^m longtemps avant le coucher du soleil. A minuit, il était de retour et il pouvait *goûter* un repos bien *mérité*.

F. MEYER.

CALCUL ORAL

Degré moyen.

1. 1 kg. de cire vaut f. 3,30. Que vaut 1 kg. ? — 1 dag. ? — 200 g. ?
Réponses : f. 0,33, 0,033, 0,70.
2. Le bon miel est très cher cette année. Une maman en a acheté un plein verre pour sa fillette qui a un mal de gorge. Elle a payé f. 0,80 pour 250 g. Que coûte 1 kg. ? — 10 kg. ? — 15 kg. ? — 1 q. ?
Réponses : f. 3,20, 32, 48, 320.
3. M. G. fait ses ruches lui-même : au lieu de les payer f. 20 pièce, il emploie $6\frac{1}{2}$ m² de planches à f. 1,50 le m², 3 sous de clous et 12 sous de peinture. Quelle dépense évite-t-il, par son travail, pour chaque ruche ?
Réponse : f. 9,50.
4. B met deux jours pour faire une ruche. Combien lui vaut une journée de travail ?
Réponse : f. 4,75.

ARITHMÉTIQUE

Degré inférieur.

Addition et soustraction des nombres entiers.

I. Calcul oral.

- 1^o Favya a 12 billes, Louis m'en donne 5. Combien en ai-je maintenant ?
Réponse : 17 billes.
- 2^o Henri a 7 poules et 8 lapins. Combien cela fait-il d'animaux ?
Réponse : 15 animaux.
- 3^o Lucien a f. 10. Il dépense f. 4. Combien lui restera-t-il ? *Réponse : f. 6.*
- 4^o Mon frère avait 15 noix. Il en a mangé 7. Combien lui en reste-t-il ?
Réponse : 8 noix.
- 5^o Jean a 9 pommes. Il en donne 3 à Paul et 2 à Marc. Combien lui en restera-t-il ?
Réponse : 4 pommes.

II. Calcul écrit.

- 1^o Jules doit écrire en 3 jours 123 lignes. Il en a écrit 45 le premier jour et 30 le deuxième. Combien de lignes devra-t-il écrire le troisième jour ?
Réponse : 48 lignes.
- 2^o Un tonneau contenait 423 litres de vin. On en a pris 28 litres — 142 litres — 9 litres. Combien reste-t-il de litres de vin dans ce tonneau ?
Réponse : 244 litres.
- 3^o Théophile gagne f. 800 par an. Il dépense f. 95 pour son loyer, f. 320 pour sa pension et f. 100 pour ses vêtements. Combien peut-il économiser ?
Réponse : f. 85.
- 4^o En une semaine, un bûcheron doit abattre 547 jeunes arbres. Il en a abattu 94 le lundi, 102 le mardi, 87 le mercredi, 98 le jeudi et 73 le vendredi. Combien devra-t-il en abattre le samedi ?
Réponse : 93 arbres.
- 5^o Henri doit payer f. 1000. Il donne 3 acomptes, le premier de f. 238, le deuxième de f. 300 et le troisième de f. 95. Combien doit-il encore ?
Réponse : f. 267.

F. MEYRA.

Degré intermédiaire.

Addition et soustraction des nombres décimaux.

I. Calcul oral.

- 1^o Je dois f. 2,40 à Louis et f. 1,50 à Edouard. Combien dois-je en tout ?
Réponse : f. 3,90.
- 2^o J'ai acheté 2 livres. Le premier coûte f. 2,80 et le deuxième f. 1,20. Combien devrai-je payer ?
Réponse : f. 4.

3^e Ernest me devait f. 5. Il m'a donné f. 3,40. Combien me doit-il encore ?

Réponse : f. 1,60.

4^e Un chapeau coûte f. 7,50 et un autre f. 6,75. De combien le premier chapeau est-il plus cher que le deuxième ?

Réponse : f. 0,75.

5^e Pour payer f. 10, je donne d'abord f. 3,50, puis f. 5,25. Combien dois-je encore ?

Réponse : f. 1,25.

II. Calcul écrit.

1^o Une pièce de toile est longue de 12,58 mètres. On en prend 6,3 mètres + 3,45 mètres. Combien en reste-t-il ?

Réponse : 2,83 mètres.

2^o Un sac de sucre pèse 48 kilos. On en prend 3 caisses : la première de 7,5 kilos, la deuxième de 11,75 kilos et la troisième de 19 kilos. Quel est le poids du sucre restant dans le sac ?

Réponse : 9,75 kilos.

3^o J'achète un chapeau de f. 4,25, un gilet de f. 9,50 et une blouse de f. 5. Pour payer, je donne un billet de f. 50. Combien me rendra-t-on ?

Réponse : f. 51,25.

4^o Hector gagne f. 300 par année. Il dépense f. 87,50 pour son loyer, f. 480 pour sa pension, f. 112,25 pour ses vêtements et f. 67,30 pour ses plaisirs. Combien peut-il économiser ?

Réponse : f. 152,95.

5^o Emilie possède 5 bijoux en or dont le poids total est de 40 grammes. Le premier pèse 6,7 grammes, le deuxième 12,85 grammes, le troisième 4 grammes et le quatrième 9,275 grammes. Quel est le poids du cinquième bijou ?

Réponse : 7,1725 grammes.

F. MIREN.

VARIÉTÉ

Petite chanson du cerisier (Conte).

Au printemps, le bon Dieu dit : « Qu'on mette la table du petit ver ! » — Aussitôt le cerisier pousse feuilles sur feuilles, mille feuilles fraîches et vertes.

Le petit ver, qui dormait dans sa maison, s'éveille, s'étend, ouvre sa petite bouche et frotte ses yeux engourdis.

Puis il se met à ronger tranquillement les petites feuilles, disant : « On ne peut s'en détacher. Qui donc m'a préparé un tel festin ? »

Alors le bon Dieu dit de nouveau : « Qu'on mette la table de la petite abeille ! » — Aussitôt le cerisier pousse fleurs sur fleurs, mille petites fleurs fraîches et blanches.

Et l'abeille matinale l'a vu dès l'aurore, et les premiers rayons du soleil l'y conduisent : « Allons boire, mon café, se dit-elle ; il est versé dans une si précieuse porcelaine ! »

« Que les tasses sont propres et belles ! »

Elle y trempe sa petite langue, et, tout en buvant, s'écrie : « La délicieuse boisson ! On n'y a pas épargné le sucre. »

L'été vient et le bon Dieu dit : « Qu'on mette la table du petit oiseau ! » — Et le cerisier se couvre de mille fruits frais et vermeils.

« Ah ! ah ! s'écrie le petit oiseau, voilà qui tombe bien ; j'ai bon appétit : cela donnera de nouvelles forces à mes ailes et à ma voix et je pourrai entonner une nouvelle chanson. »

A l'automne le bon Dieu dit : « Enlevez la table, tous sont rassasiés. » — Et le vent froid des montagnes se met à souffler et fait grelotter l'arbre.

Les feuilles deviennent jaunes et rouges et tombent une à une ; et le vent qui les a jetées à terre, les enlève de nouveau et les fait voltiger dans l'air.

Voici enfin venir l'hiver, et le bon Dieu dit : « Recouvrez-moi ce qui reste ! » — Et les tourbillons de vent amènent les flocons de neige, et toute la nature se repose dans le sommeil.

HEZEL.

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ÉCOLES PRIMAIRES

Nominations

Regents : MM. Collet, Louis, à Ursins ; Regamey, Edouard, à Vucherens ; Menétray, Théodore, à Echichens ; Bruand, Jules, à Poliez-Pittet ; Jaquerod, Gustave, à Dommarlin ; Gubay, Paul, prov. à Rovray.

Places au concours (Vaud).

Regentes : *La Rippe*, classe semi-enfantine, fr. 900, 18 juillet à 6 h.

Regents : *Suyrens*, fr. 1400, 7 juillet à 6 h. — *Avenches*, fr. 1300, 14 juillet à 6 h.

Une maîtresse secondaire allemande cherche pour septembre une place dans une famille d'instituteur. Elle payerait une petite retribution ou au pair en échangeant des leçons d'allemand contre des leçons de français.

Adresser les offres à E. Scholl chez Monsieur Carl Müller, Friedrichstrasse 11, Rüttenscheid b./Essen, Allemagne.

On désire mettre en pension

à la campagne un garçon de 11 ans pendant ses vacances d'été, de préférence dans une bonne famille où il aurait occasion de recevoir un peu d'instruction.

Offres avec conditions à adresser au bureau de la rédaction sous chiffres G. W.

ATTENTION

Un jeune homme de 20 ans désire se perfectionner dans la langue française cherche place à la campagne comme commissionnaire ou facteur, tout en ayant occasion pour des études privées.

On ne demande pas de salaire.

S'adresser à l'expédition.

On vendrait de gré à gré le matériel complet d'une classe d'école : 22 pupitres à une place avec chaise ; une chaire, tableaux noirs, cartes murales, fournitures diverses. — S'adresser à **G. Olivier**, La Colline, Avenue Davel, **Lausanne**.

Carl KUMN & C^{IE}

STUTTGART

37, Marienstrasse, 37

recommandent leurs excellentes

Plumes aux sept étoiles

Pointe n° 408, EF, M et B.



Façon recherchée — Qualité supérieure.

PRIX MODÉRÉS (S 1120 G)

Se vendent dans toutes les bonnes papeteries.

LIBRAIRIE HARTUNG, LAUSANNE

Villamont-Dessous.

Le corps et l'âme de l'enfant, par le Dr Maurice de Fleury . . . fr. 3 50

« Avec sa compétence spéciale, et dans un style toujours clair, vivant et expressif, le Dr de Fleury nous donne les conseils les plus précieux pour l'éducation physique et morale des enfants de trois à quinze ans ».

L'art d'écrire enseigné en vingt leçons, par Antoine Albalat . . . fr. 3 50

« Démontre en quoi consiste l'art d'écrire; décomposer les procédés du style; exprimer techniquement l'art de la composition; donner les moyens d'augmenter et d'étendre ses propres dispositions ».

De la méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes. Mémoires de Landenbach, Passy et Delobel. Concours de 1898 de la Société pour la propagande des langues étrangères en France . . . fr. 1 50

La librairie Hartung reçoit toutes les nouveautés pédagogiques et autres et procure des livres de tous genres et de toutes provenances.

Renseignements bibliographiques. — Catalogues

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements

Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND

constructeur.



Réparations

LOCATION

CYCLES

Touriste

Première
marque suisse.

CYCLE-HALL
LAUSANNE

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

| Age du rentier | Versement unique pour une rente viagère immédiate de 100 fr. par an | Age du rentier | Rente annuelle pour un placement de 1000 fr. |
|----------------|---|----------------|--|
| 50 | 1461,95 | 50 | 68,40 |
| 55 | 1290,15 | 55 | 77,51 |
| 60 | 1108,80 | 60 | 90,19 |
| 65 | 929,83 | 65 | 108,25 |
| 70 | 776,77 | 70 | 128,74 |

Les *nouveaux tarifs*, les *prospectus* et les *comptes rendus* sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

**Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine**
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

★ ≡ ≡ ≡ LAUSANNE ≡ ≡ ≡ ★

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Que ferons-nous dimanche ?

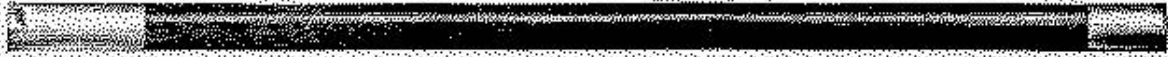
Nous irons à Morat, jolie ville à arcades et remparts. Musée historique. Obélisque. Vue des Alpes et du Jura. Bains du lac. Promenades en bateau à vapeur ou en chaloupe à naphlé prêtes à toute heure.

FŒTISCH FRÈRES

MAGASINS DE MUSIQUE
LAUSANNE ET VEVEY

Bâtons de direction

Choix très varié. — Envoi au choix.



N° 20. Ébène et ivoire, fr. 5.—

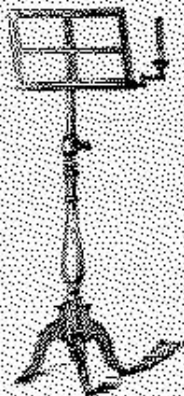


N° 21. Ébène et ivoire sculpté, fr. 23.—



N° 22. Ivoire massé, fr. 30.—

Autres modèles, à partir de fr. 1,75.



Nouveau pupitre de table « **Automate** », s'ouvre et se ferme d'un seul mouvement; article solide et élégant, à fr. 2,50 et fr. 3.—, en palissandre.

Pupitre de table en fer bruni fr. 1.—, 1,50; le même nickelé fr. 2.—.

Pupitre à pieds (notre fabrication) en bois, très léger, fr. 7.—.

Pupitre à pieds en fer bruni, *vis en fer*, pliable, avec double randélabre, à fr. 6.—, 7.—, 8.—. Plus solides, soignées, à fr. 10.—, 12.—, 14.— et en sus.

Etus de violon Grand choix depuis fr. 6.—.

Diapasons à bouche, 1 ton, fr. —, 80 et 1.—.

» » » 4 » » 2.— » 2,50.

» » » 6 » pour guitare, à fr. 2,50 et 3.—.

Diapasons à branches, acier fin, à fr. —, 80, 1.—, 1,50, 2.— et 2,50.

Diapasons chromatiques, à fr. 5.—.

» donnant tous les accords, à fr. 6.—.

Archets, ordin. à fr. 2.—, 3.—, 4.—; premier choix à fr. 5.—, 6.—, 7.—; ternambour vrai, depuis fr. 8.—.

Métronomes de toute première qualité, à fr. 12.—, 14.—, 15.—, 16.—, 18.—, 20.—.

Violon normal, avec tous accessoires, garantis, à fr. 40.—.

Diapason à branches, grand modèle, sur caisse de résonance, très sonore, fr. 16.—.

Prière de demander le prix-courant.

Magnifique choix d'harmoniums et pianos, neufs et d'occasion.

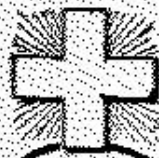
DIEU

HUMANITE

PATRIE

XXXV^e ANNÉE — N^o 29.

LAUSANNE — 16 juillet 1899.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - RELIG.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

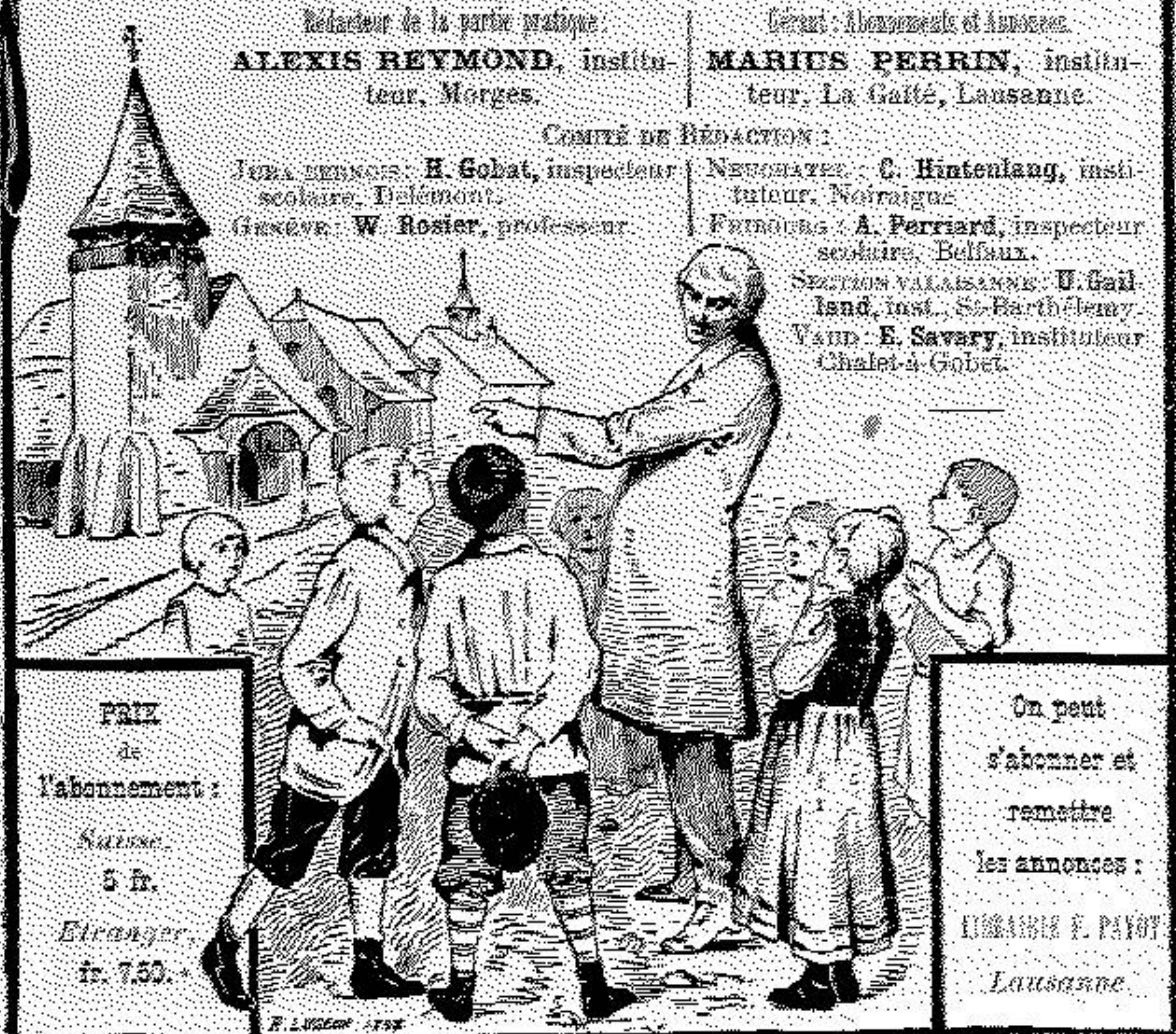
MARIE PERRIN, instituteur, La Gâté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNINOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Dalmont.
GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTE : **C. Hüntelang**, instituteur, Nétrazogue.
FAMONAS : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

SECTION VALAISANNE : **U. Gail-land**, inst., St-Barthélemy.
VAUD : **E. Savary**, instituteur, Châtel-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Naturel
5 fr.

Etranger
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

EMILE F. PIVOT
Lausanne.

Tout ouvrage dont L'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.
MM. **Rossier**, William, prof., Genève.
Groscurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst., Genève.
Jura Bernois.
MM. **Mercerat**, E., inst., Suvillier.
Davoisin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Sylam, A., inspecteur, Grenchen.
Baumgartner, A., ins., Bienne.
Neuchâtel.
MM. **Grandjean**, A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Fribourg.
M. **Genoud**, Léon, directeur, Fribourg.

Vaud.
MM. **Dérianz**, J., Trey.
Cornamusaz, P., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Inyet, L., Lausanne.
Vissmann, L., Lausanne.
Cloux, P., Essarines.
Falletiaz, G., Aigle.
Lambert, T., Concise.
Briod, E., Fcy.
Martin, H., Marly-le-Roi.

Suisse allemande.

M. **Fritsch**, Fr., président
du *Schweiz. Lehrerverein*, Zurich.

Tessin : M. **Sizzola**.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet**, Marc, conseiller
d'Etat, prés. honoraire, Lausanne.
Cagnaux, I., syndic,
président effectif, Lausanne.
Burdet, L., instituteur,
vice-président, Lancy.

MM. **Perrin**, Marius, inst.,
secrétaire, Lausanne.
Sonnay, instituteur,
secrétaire, Monthérenay
(Lausanne).

AGENCE DE PUBLICITE

Haasenstein & Vogler

Téléphone

LAUSANNE

24, PLACE DE LA PALUD, 24

Annonces dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
de la Suisse et de l'Etranger.

TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUTS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRETION — CÉLÉRITÉ

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Ouvrages recommandés au Corps enseignant:

Manuel-Atlas destiné au degré moyen des Ecoles primaires. Revision du canton de Vaud, Suisse et premières notions sur les 5 parties du monde. par W. ROSEN, professeur de géographie. Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud. Illustré de 218 figures dont 57 cartes en couleurs. Petit in-4° cart. fr. 2,25.

Manuel-Atlas destiné au degré supérieur des Ecoles primaires. Notions sur la terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres, géographie des 5 parties du monde. Revision de la Suisse, par W. ROSEN, professeur de géographie. Ouvrage adopté par les départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant de nombreuses gravures ainsi que 65 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte dessinées par Maurice Borel. Petit in-4° cart. fr. 3.—

Deutsche Stunden. Nouvelle méthode d'allemand basée sur l'enseignement intuitif, par HANS SCHUCH, docteur en philosophie, professeur aux Ecoles normales de Lausanne. 1^{re} et 2^{me} année. Petit in-8° cart. fr. 2,25.

Chrestomathie française du XIX^e siècle. par HENRI SENSINE, professeur. **Prosateurs.** Broché fr. 5.— cart. fr. 6.—.

Chrestomathie française du XIX^e siècle, par HENRI SENSINE, professeur. **Poètes.** Broché fr. 5.— cart. fr. 6.—.

Esquisse d'un Enseignement basé sur la psychologie de l'enfant, par P. LACOMBE. Broché fr. 3,50.

L'art d'écrire, enseigné en vingt leçons, par ANTOINE ALGALAT. Broché fr. 3,50.

Aux Instituteurs et aux Institutrices, Conseils et direction pratique par JULES PAYOT. Broché 4,50.

Grande Fabrique de Meubles

| | | |
|--|--|--|
| Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr. | Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr. | Ameublements de salon Louis XV. 140 à 350 fr. |
| Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr. | Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr. | Ameublements de salon, Louis XIV. 350 à 550 fr. |
| Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr. | Armoires à glace 120 à 180 fr. | Ameublements de salon, Louis XVI. 380 à 580 fr. |
| Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr. | Commodes massives 50 à 75 fr. | Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr. |

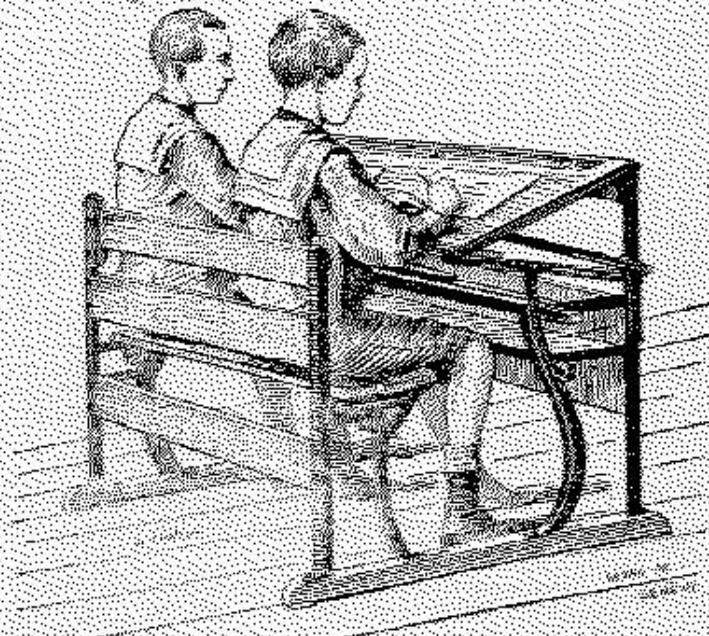
Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

PUPITRES HYGIÉNIQUES
A. MAUCHAIN
GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Systeme brevete \oplus 3925 — Modele depose.



Travail assis et debout.

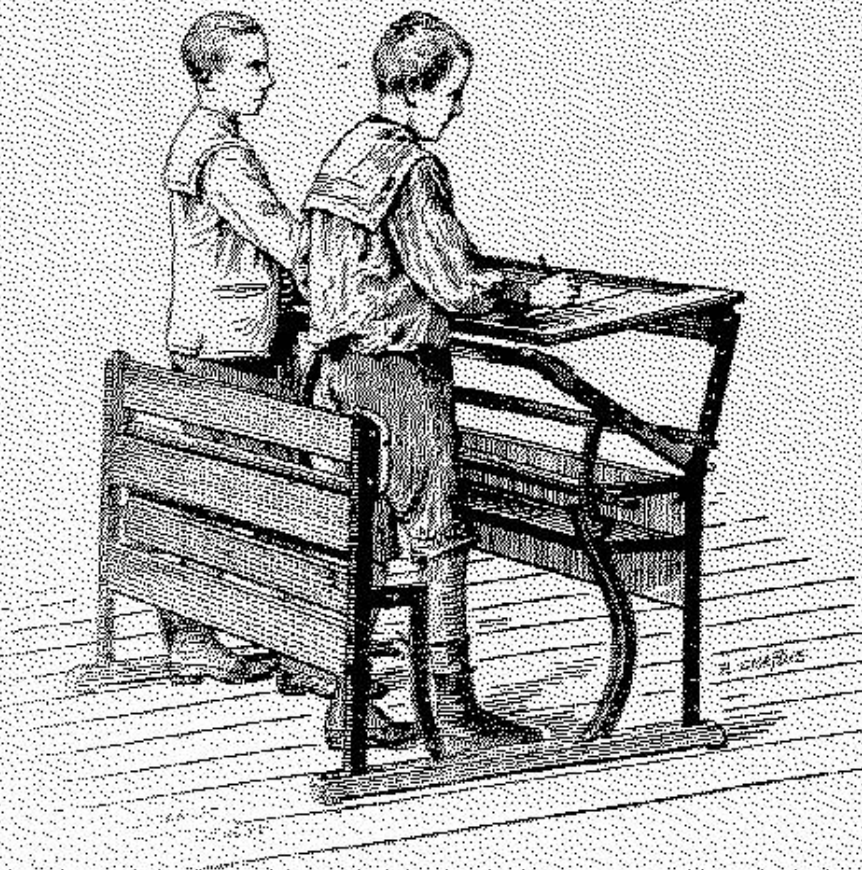
S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque localite. S'entendre avec l'inventeur.

Modele N° 15.



Priz du pupitre avec banc : fr. 45.—.

Même modele pour filles mais avec chaise : fr. 45.—.

Attestations et prospectus à disposition.

Seule medaille d'or decernee au mobilier scolaire. Exposition nationale, Genève 1896.

